

L'exemple de Dessau

Écrit par Brian Myles

Dimanche, 23 Juin 2013 22:57 -

Dessau est tombée de son piédestal pour de bon jeudi lorsque l'Autorité des marchés financiers (AMF) l'a exclue des contrats publics pour une durée de cinq ans. La firme de génie conseil, montrée du doigt à la commission Charbonneau pour sa participation au cartel des ingénieurs et ses activités de financement illégal des partis politiques, est utilisée en exemple par le gouvernement Marois.

Le président du Conseil du trésor, Stéphane Bédard, a été on ne peut plus explicite. Le gouvernement Marois est résolu à «*faire le ménage*» dans les firmes spécialisées en collusion et corruption. *«La probité ne s'achète pas, a-t-il dit.*
Il n'y a aura pas de passe-droit.»

Les réactions de panique de la firme montrent qu'elle ne saisit pas encore complètement les enjeux de la Loi 1 sur l'intégrité en matière de contrats publics.

Dessau déplore «*l'effet dévastateur*» de l'exclusion des contrats publics sur ses 3700 employés au Québec. Elle anticipe des mises à pied puisque les contrats publics comptent pour les trois quarts de ses activités.

Dessau peut toujours se recycler dans le privé, où il n'y a pas limites à l'octroi des contrats de gré à gré. Elle peut se repositionner sur les marchés internationaux, où ses spécialistes du «*développement des affaires*» trouveront des partenaires attentifs parmi les despotes et les leaders corrompus. Ses employés honnêtes peuvent aussi monnayer leur expertise chez des firmes concurrentes puisque l'urgence d'entretenir et de remettre en état les infrastructures du Québec est toujours bien réelle.

L'État a des contrats à accorder, et il entend privilégier les firmes intègres. Dessau, pas plus que les autres grandes firmes impliquées dans la collusion, n'a un droit acquis sur les marchés publics.

C'est le sens profond de la décision de l'AMF à l'encontre de Dessau (et aussi du constructeur Verreault). Dessau croyait s'en tirer à bon compte avec la démission de son p.-d.g., Jean-Pierre

L'exemple de Dessau

Écrit par Brian Myles

Dimanche, 23 Juin 2013 22:57 -

Sauriol, et de son frère Rosaire. Le ministre Bédard vient de signifier qu'il ne se laissera pas bernier par des opérations cosmétiques. Il exige un véritable changement de culture. «*Nous serons intraitables sur ce plan. Il faut récompenser l'honnêteté*» , a-t-il dit. On peut espérer qu'il réservera le même sort aux Génivar, AECOM, CIMA + et autres SNC-Lavalin de ce monde, toutes imprégnées de cette culture de collusion.

Dessau a offert sa collaboration à l'AMF, et le ministre Bédard a souligné qu'elle avait fait des pas dans la bonne direction. Il en exige un peu plus. La catastrophe appréhendée pour les employés de Dessau n'aura pas lieu si la firme est sérieuse dans son travail d'assainissement des mœurs. Si elle arrive à changer véritablement sa culture et ses pratiques, elle pourra demander une révision de son dossier à l'AMF en temps opportun. Inutile d'agiter le spectre des mises à pied. Ce maladroit chantage économique détourne la firme de sa véritable mission: faire passer l'éthique avant le profit dans sa culture d'entreprise.

Cet article [L'exemple de Dessau](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#) .

Consultez la source sur Lactualite.com: [L'exemple de Dessau](#)